

ACTION 2 : Mobiliser la population autour d'une démarche citoyenne et responsable

Date de création :
Avril 2019

Date de mise à jour :

AXE 2 : FACILITER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE ET L'IMPLICATION DES HABITANTS

Objectif Global 3 : Faire participer les habitants à la vie de la commune

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)



Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input type="checkbox"/>
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune d'Allinges
Contexte	Peu de mobilisation de la population sur des événements de la commune. Manque de communication de la part de la municipalité
Objectif	Créer du lien social Renforcer la citoyenneté de chacun Améliorer la communication pour la diffusion des événements
Moyens	Mobiliser la population sur des événements type nettoyage de printemps ou nettoyage des chemins. Terminer la journée ou demi-journée par un « casse-croûte » Communication effectuée par la création de flyers, sur le site internet, le bulletin municipal et la presse Faire participer les enfants sous la responsabilité des parents Se rapprocher de Thonon Agglomération dans le cadre de son soutien dans la « Chasse aux déchets » (participation à la communication comme pour les communes de Bons-en-Chablais, Brenthonne, Douvaine et Sciez)
Indicateurs de suivi	Participation effective.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune d'Allinges
Durée et/ou périodicité	Annuelle
Date de l'exécution effective	À partir de 2019
Partenaires et outils	Commission environnement

Coût de l'action

Estimation du coût global	500 € (communication + repas)
Coût pour la commune	500 € (communication + repas)
Aides et subventions	